

A s'approprier des idées soutenues par tant d'hommes éclairés. Des expériences hypnotiques de plus en plus concluantes affirment l'existence de ce fluide qu'on a si souvent reconnu, puis repoussé. Que tous ceux qui le nient avec tant d'assurance cessent de nous donner une explication à peu près intelligible et s'en aillent à l'hypnotisme à distance. En vain, qu'ils reconnaissent leur impuissance, qu'ils cessent d'opposer des dénégations sans valeur devant tant d'arguments.

Nous nous contenterions même que des adversaires du fluide magnétique voulussent bien nous faire comprendre le simple phénomène suivant, attesté par M. Pierre Janet dans la *Revue Scientifique* :

Il faut encore rattacher aux hallucinations de cette phase (sommnambulisme les yeux ouverts) un autre fait qui me paraît assez inexplicable, mais qui est cependant parfaitement réel. L'hallucination ne se produit que si le sujet est touché sur une partie découverte de son corps par la personne qui a suggéré cette hallucination. Si je lui ai commandé de voir des fleurs, Mme B. cesse de les voir dès que je ne touche plus sa main ou son visage. D'autres personnes ont beau la toucher, lui tenir la main, l'hallucination ne reparait pas, mais maintenant, sans prévenir en rien la somnambule, même derrière son dos, si je touche cette personne qui lui tient la main, l'hallucination réapparaît, et Mme B. est enchantée de revoir son bouquet de fleurs. On peut faire ainsi une sorte de chaîne de deux ou trois personnes, et il me suffit d'approcher ou d'éloigner très légèrement ma main de la dernière pour produire ou pour supprimer l'hallucination.

Tous les phénomènes de cette nature sont parfaitement expliqués par l'existence d'un fluide magnétique ou neurique; d'autres phénomènes plus extraordinaires, qui semblent même confiner au surnaturel, le sont également. Parmi ces derniers, il convient de citer les suggestions mentales à l'état de veille, que jusqu'à présent nos savants se sont contentés de nier parce qu'ils ne pouvaient leur trouver d'explication plausible.

EMILE SECOND.

INCIDENT GOMOT-CAPELLE

Nous recevons la communication suivante : M. Gomot avait prié son cousin, M. A. Pegiboux, ancien capitaine d'artillerie, officier de la Légion d'honneur, et son ami M. Combes de Lestrade, ancien élève de l'École polytechnique, de se rendre chez M. Capelle, afin de lui demander rétractation de sa lettre, publiée dans tous les journaux de mercredi, ou une réparation par les armes; ces messieurs viennent d'adresser à M. Gomot la lettre suivante :

Cher ami, Chargés par vous de demander à M. Capelle rétractation de la lettre publiée dans tous les journaux de mercredi, ou une réparation par les armes, nous nous sommes présentés, hier, mercredi, à son domicile avant six heures, ne l'ayant point trouvé, nous y sommes retournés à huit heures et demie du soir. Il n'y était pas encore, et la concierge nous ayant répondu qu'il était à la campagne, sans nous indiquer d'adresse, nous avons fait remettre à dix heures, au domicile de M. Capelle, une lettre l'invitant à nous fixer une entrevue.

Après une attente de vingt-quatre heures, nous considérons notre mission comme terminée et cet incident comme clos. En effet, tout homme d'honneur sera d'avis qu'après une publication injurieuse, on ne va pas à la campagne, et qu'on se tient à la disposition de la personne qu'on a visée.

Croyez, mon cher ami, à nos sentiments les meilleurs.

A. PEGIBOUX, COMBES DE LESTRADE.

On nous communique d'autre part la réponse suivante adressée par M. A. Capelle à MM. Combes de Lestrade et Pegiboux, témoins de M. Gomot, qui avaient écrit à M. Capelle pour lui demander une rétractation de la lettre que nous avons publiée :

Messieurs, En rentrant de la campagne, je trouve la lettre que vous m'avez adressée; je regrette de n'avoir pu vous répondre plus tôt. M. Gomot aurait pu vous dire exactement où je demeurais. Dès ce matin, et avant d'arriver à Paris, en prenant connaissance de la lettre de M. Gomot, aux journaux, j'étais résolu d'aller le voir, de ma main, non pour lui offrir une rétractation, mais pour lui demander au contraire, une réparation pour le dommage qu'il m'a donné. Je dois donc vous avertir quelques jours amis ne s'en doutent pas, et ont été des cas chez M. Gomot.

Veillez agréer, messieurs, l'assurance de ma considération distinguée.

A. CAPELLE.

LES PREMIÈRES

EDEN-THEATRE. — *Viviane*, ballet en 5 actes et 9 tableaux, de M. Edmond Gondinet, musique de MM. Raoul Pugno et Clément Lippacher. Danses de M. Pallermi.

Les actions mimiques sont exposées à un double genre de critique. Si elles sont claires et rapides, on reproche à leurs trames d'être trop légères; si, au contraire, elles sont plus remplies, si elles nous conduisent à travers les méandres d'une fée et les détours subtils d'une légende, voilà qu'on n'y comprend plus goutte.

C'est peut-être le plus grand défaut de la pantomime ingénieuse de M. Gondinet; même après lecture du livret, le spectateur se torture l'esprit pour suivre les personnages dans leurs capricieux zig-zags. Leur mimique a grand besoin d'explication.

gourant dit pas de la séduction, dansée par Mlles Laus et Sovino. Citons également la valse-menuet de cinquième acte.

Mme Cornalba rentrait à l'Eden dans le rôle de Viviane et le public lui a fait grande fête; elle mérite cet accueil éclatant par la force, l'agilité, la souplesse de sa danse. Il est impossible de déployer dans les mouvements les plus ardus de l'art chorégraphique plus de sûreté, de vigueur et d'élan; la danse de cette virtuose est, surtout expressive et il y a en elle comme une sorte de sentiment dramatique; les applaudissements l'ont rappelée jusqu'à trois fois. A côté d'elle, l'aimable Laus a eu son succès de grâce et de gentillesse. Madame de Sovino est une mime adroite et intelligente. L'ensemble du ballet a été réglé avec beaucoup de goût, d'ingéniosité et d'habileté par M. Pallermi. Les décors de MM. Robecchi et Amable sont intéressants et pittoresques et contribuent à l'effet du spectacle.

H. B.

LES PROPOS DU BOULEVARD

M. Grévy visite cet après-midi l'exposition des sciences et des arts industriels, au palais de l'Industrie.

Le président est accompagné de Mme Grévy, de M. et Mme Wilson et du général Pittié.

Petite séance de famille hier à l'Académie française.

MM. Mézières, Camille Doucet, C. Rousset, Jules Simon, Renan, Nisard, Caro, Marmier, Boissier, J. Bertrand, Halévy, Sully Prudhomme, Coppée, de Mazade, se sont occupés de concert à remplir le Dictionnaire des Danaïdes.

Les élections qui viennent d'avoir lieu au congrès de chirurgie ont donné les résultats suivants :

Ont été élus : MM. Verneuil, président de la prochaine session; M. Larrey, vice-président; MM. Piqué, Petit, Courdrey et Caster, secrétaires.

La prochaine session aura lieu à Paris en avril 1888.

On lit dans le Monde :

Notre collaborateur M. O. Havard nous prie d'insérer :

A la suite des affirmations que je reçois simultanément de M. le général Richard, directeur du génie au ministère de la guerre, et de M. le lieutenant-colonel Peigné, sous-chef du cabinet de M. le ministre de la guerre, je crois devoir vous demander de publier la note suivante, rédigée d'accord avec ces messieurs :

Il n'a jamais fait faillite, pas plus en Amérique qu'ailleurs.

Il n'a pas, ainsi que le Monde l'a dit, le reste, reconnu hier, qu'il est Parisien.

M. le docteur Herz s'est engagé dans l'armée française en 1870, comme médecin, et il a fait toute la campagne avec l'armée de la Loire.

Il a été proposé pour le grade de chevalier de la Légion d'honneur et il a été décoré à la suite de cette campagne.

L'incusadim d'été s'annonce ne repose sur rien.

Nous restions naturellement tout ce que nous avons dit dans notre article du 27 octobre et nous exprimons à M. le docteur Herz tous nos regrets d'avoir été si complètement trompés sur son compte.

A la suite de cet incident et de cette rectification, M. O. Havard a cessé de faire partie de la rédaction du journal le Monde.

A la suite d'une polémique très vive entre les directeurs de deux journaux bonapartistes, l'Union nonnonnaise et l'Indépendant de la Dordogne, un jury d'honneur, présidé par le général Lian, avait été constitué d'un commun accord pour examiner la question d'honorabilité des deux journalistes qui, ayant publié l'un contre l'autre les allégations les plus graves.

Le jury proclama MM. Roux, rédacteur en chef de l'Indépendant, et Réjou, directeur de l'Union nonnonnaise, parfaitement honorables. Le lendemain de la publication du procès-verbal, du tribunal d'honneur, M. Roux, ayant écrit que ce procès-verbal ne l'avait pas de passé de M. Réjou, l'un des membres du jury d'honneur, M. Rogues, capitaine de cavalerie en retraite, envoyant au rédacteur en chef de l'Indépendant une lettre où il le traitait de *valltron* et de *riche*.

A la suite de ces incidents, une rencontre fut décidée. Les conditions étaient très sévères.

Les deux adversaires devaient d'abord se battre à l'épée de combat jusqu'à ce qu'il y en eût un de blessé, puis, à moins d'incapacité dûment constatée par les médecins, une seconde rencontre devait avoir lieu une demi-heure après.

A la première reprise du combat à l'épée, dans un coup feint, M. Rogues et Roux, ayant été touchés simultanément, le premier à la partie supérieure de l'abdomen, et le second à la figure, les témoins, après avis des docteurs, ont déclaré les adversaires comme étant dans un état d'infirmité constatée et ont fait aussitôt cesser le combat.

Depuis quelque temps, on prépare au ministère de la guerre un assez long travail relatif aux noms à donner aux casernes et aux ouvrages de défense.

Les noms que recevront ces établissements sont ceux des officiers nés dans la ville ou sont situées les casernes et forteresses, et tués à l'ennemi. A défaut de ces noms, la commission chargée de ce travail a choisi les noms les plus glo-